

SÉANCE DU 18 JANVIER 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette tenue le 18 janvier 2023 à 13 h, à ses bureaux du 23, rue de l'Évêché Ouest, à Rimouski, et à laquelle étaient présents :

BEUCHESNE, Mario	Maire	Saint-Fabien
CARON, Guy	Maire	Rimouski
GUERTIN, Mario	Représentant	Saint-Narcisse-de-Rimouski
GAGNON, Chantal	Mairesse	La Trinité-des-Monts
LEPAGE-LECLERC, Vanessa	Représentante	Saint-Anaclet-de-Lessard
PROULX, Langis	Maire	Esprit-Saint
SAVOIE, Robert	Maire	Saint-Valérien
ST-PIERRE, Francis	préfet	Saint-Anaclet-de-Lessard
THÉRIAULT, Julie	Mairesse	Saint-Marcellin

Était absent :

VIEL, CLAUDE	Maire	Saint-Eugène-de-Ladrière
--------------	-------	--------------------------

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

Le préfet constate le quorum et déclare la séance ouverte à 13 h 01.

23-001 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mario Beuchèsne et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

23-002 DEMANDE D'AUGMENTATION DE FINANCEMENT / FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT

CONSIDÉRANT les investissements réalisés au cours des cinq dernières années par la SOPER en tant que mandataire de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE les critères du Fonds local d'investissement (FLI) devraient être assouplis;

CONSIDÉRANT les partenariats développés par la SOPER, en tant que mandataire de la MRC;

CONSIDÉRANT la campagne de promotion que la SOPER souhaite réaliser en avril prochain;

Il est proposé par Langis Proulx et résolu à l'unanimité que le conseil de la MRC de Rimouski-Neigette autorise la demande d'une nouvelle tranche de 1 500 000 \$ afin de recapitaliser le Fonds local d'investissement (FLI) de la MRC de Rimouski-Neigette et autorise le directeur général et greffier-trésorier à signer tous les documents nécessaires à l'augmentation du financement.

AUTRES

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le préfet déclare la séance levée à 13 h 10.

FRANCIS ST-PIERRE
Préfet

JEAN-MAXIME DUBÉ
Dir. gén. et greff.-très.